Département du Pas-de-Calais \*\*\*\*\*

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer \*\*\*\*\*

Canton de Boulogne Sud

## MAIRIE DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE (62360)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL N°2017-22**

DATE DE CONVOCATION

14/06/2017

L'an deux mil dix sept, Le 22 Juin 2017 à 19 heures.

DATE D'AFFICHAGE 14/06/2017

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

## NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents :

Me Sophie MEURDESOIF, Mr Jean DIDIER, Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA (présente à 19 heures 15), Mr GRARE Bernard . . Me Catherine VANDEKERKHOVE, Me Michèle CAFFIER, Mr Michel QUANDALLE, Me Rachel DAUSSE, Mr Bernard MOUSSAY, Me Valérie DRANSART, Me Michèle AUGE (présente à 19 heures 30), Mr Guy

PETIT, Mr Michel CLABAUT

Votants [18] Exprimes 1185 SÉALA SOUS-PRÉFECTURE

0 3 JUIL. 2017

LE

Me LECAILLE Marie-Françoise donne pouvoir à Mr Dominique NAVET Me BOULY Béatrice donne pouvoir à Mme Valérie DRANSART Mr DIDIER Jean donne pouvoir à Bernard GRARE Mr FLOUR Jean Pierre donne pouvoir à Fabienne PRIMA

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Catherine VANDEKERKHOVE est nommée secrétaire de séance

Objet: VENTE PARCELLES DE TERRAIN

Monsieur le Maire propose de mettre en vente diverses parcelles de terrain sur le territoire de la commune et demande l'autorisation d'effectuer toutes les démarches pour le bon déroulement de la transaction.

Il propose de choisir un notaire pour déterminer le meilleur prix du mêtre carré et la rédaction des actes notariés, l'autorisation de signer tous les documents concernant ces ventes.

Les parcelles concernées sont :

Parcelle rue de Verdun cadastrée AB 205 pour une superficie de 550 m2 (superficie totale 1082 m2 mais une division de parcelle sera demandée)

Concernant ce terrain, Jean Michel DEGREMONT, Maire, souhaite que la priorité

soit donnée aux occupants qui cultivent cette parcelle.

Le terrain n'est pas vendu pour édification d'une maison, donc les personnes soucieuses d'acquérir ce terrain dans le but de construire se verront la vente refusée jusqu'à une nouvelle consultation du conseil municipal.

Rue de Verdun cadastrée AB 202 pour une superficie de 121 m2

Rue de la Chapelle cadastrée AL 67 pour une superficie de 1118 m2

Avenue de la Forêt cadastrée AB 218 pour une superficie de 334 m2 – Garage municipal.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire à 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention le conseil municipal est favorable à la vente des parcelles désignées ci-dessus et aux conditions mentionnées.

Parcelle rue de Verdun cadastrée AB 205 pour une superficie de 550 m2 (superficie totale 1082 m2 mais une division de parcelle sera demandée)

Concernant ce terrain, Jean Michel DEGREMONT, Maire, souhaite que la priorité soit donnée aux occupants qui cultivent cette parcelle.

Le terrain n'est pas vendu pour édification d'une maison, donc les personnes soucieuses d'acquérir ce terrain dans le but de construire se verront la vente refusée jusqu'à une nouvelle consultation du conseil municipal.

Rue de Verdun cadastrée AB 202 pour une superficie de 121 m2

Rue de la Chapelle cadastrée AL 67 pour une superficie de 1118 m2

Avenue de la Forêt cadastrée AB 218 pour une superficie de 334 m2 – Garage municipal.

Conseil Municipal : les Membres présents. Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Conseil Municipal : les Membres présents. Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

DÉPOSÉ A LA SOUS-PRÉFECTURE

0 3 JUIL. 2017

IF

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 22 Juin 2017

Le Maire,